

Consultation sur la violence envers les profs

Agir dès maintenant

Montréal, le 15 décembre 2025 – Au sujet des données collectées, la FAE constate que la proportion de profs ayant vécu de la violence dans les milieux est plus grande qu'en 2010, lors de sa dernière consultation. Toutefois, il faut analyser les résultats avec une certaine prudence. Les échantillons des deux consultations sont différents et les résultats n'ont pas été obtenus sur la base des mêmes indicateurs et échelles de mesure.

Néanmoins, 3 profs sur 5 perçoivent leur milieu de travail comme étant violent (59 %). Par ailleurs, 74 % des personnes répondantes estiment que la violence est plus présente aujourd'hui qu'au début de leur carrière. Cette proportion grimpe à 83 % pour les profs qui comptent de 11 à 15 ans d'expérience, et diminue à 81 % pour les profs qui enseignent depuis plus de 16 ans.

Globalement, c'est 90 % des personnes répondantes qui ont déclaré avoir été victimes d'actes de violence, toutes formes confondues.

La violence psychologique ou verbale (81 %) est la forme de violence la plus courante subie par les personnes répondantes, suivie par la violence physique (63 %). 11 % des enseignantes et enseignants consultés ont affirmé avoir été victimes de violence à caractère sexuel dans leur milieu de travail.

Les gestes de **violence psychologique et verbale** les plus rapportés :

- les propos méprisants : 80 %
- le harcèlement : 51 %
- l'intimidation : 39 %
- les menaces d'agression : 25 %
- la cyberviolence : 12 %

Par rapport à 2010, des écarts de pourcentage à la hausse, dont certains significatifs, concernant la proportion des personnes répondantes ayant subi de la violence psychologique ou verbale ont été observés :

- les propos méprisants : 6 points de pourcentage (74 % contre **80 %**)
- le harcèlement : 26 points de pourcentage (25 % contre **51 %**)
- la cyberviolence : 8 points de pourcentage (4 % contre **12 %**)

Il est à noter qu'il y a une légère baisse au niveau de l'intimidation (46 % contre **39 %**) et des menaces d'agression physique (35 % contre **25 %**).

Les gestes de **violence physique** les plus rapportés et vécus par les personnes répondantes :

- être bousculées : 79 %
- être frappées : 69 %

- être blessées : 59 %

Par rapport à 2010, des écarts de pourcentage à la hausse très significatifs de la proportion des personnes répondantes ayant subi de la violence physique ont été notés :

- être bousculées : 36 points de pourcentage (43 % contre **79 %**)
- être frappées : 49 points de pourcentage (20 % contre **69 %**)
- être blessées : 52 points de pourcentage (7 % contre **59 %**)

Violence psychologique et verbale

- La violence psychologique ou verbale est très présente à tous les niveaux d'enseignement et significativement plus présente en proportion au **secondaire** (84 %). À l'éducation des adultes (75 %) et à la formation professionnelle (74 %), ce type de violence touche 3 personnes répondantes sur 4.
- C'est au secteur de l'éducation des adultes (67 %) et à la formation professionnelle (58 %) que l'**intimidation** est significativement plus présente en proportion.
- Seulement pour une partie de l'année scolaire 2024-2025 (8 mois), parmi les profs victimes de violence psychologique ou verbale, **plus d'une personne sur deux** (55 %) avait vécu cette forme de violence, plus de deux fois, et **6 %** subissaient de la violence psychologique ou verbale **une multitude de fois, sur une base régulière**.

Violence physique

Ces manifestations de violence sont significativement plus présentes au **préscolaire** où **90 %** des enseignantes et enseignants consultés rapportent avoir été victimes de violence physique. Cette situation de violence semble généralisée.

Au préscolaire, les gestes de violence que les personnes répondantes rapportent sont :

- être frappées (94 %)
- être blessées (85 %)
- être bousculées (75 %)

Toujours pour le **préscolaire**, par rapport à 2010, des écarts de pourcentage très significatifs de la proportion des personnes répondantes ayant subi de la violence physique sont observés :

- être blessées : **68 points** de pourcentage (17 % contre 85 %)
- être frappées : 40 points de pourcentage (54 % contre 94 %)
- être bousculées : 28 points de pourcentage (47 % contre 75 %)

Ces gestes de violence physique demeurent très largement commis par des élèves (97 % contre 99 %).

Donnée préoccupante : **91 %** des enseignantes et enseignants consultés qui vivent de la violence physique la subissent de façon récurrente. Donnée tout aussi préoccupante : 12 % des enseignantes et enseignants consultés indiquent subir des actes de violence physique **une multitude de fois, sur une base régulière**.

Répercussions sur la santé et la profession



- **Un peu plus du tiers** (36 %) des personnes répondantes ont vécu de l'épuisement professionnel et 21 % ont vécu une dépression.
- **Pour le quart (25 %) des cas**, les actes de violence subis par les enseignantes et enseignants ont entraîné un **arrêt de travail**.
- Conséquence majeure engendrée par les actes de violence : **61 % des enseignantes et enseignants qui ont été victimes d'actes de violence ont affirmé mener une réflexion quant à la possibilité de quitter la profession**. À l'heure où la pénurie de personnel enseignant ainsi que la désertion est au cœur des préoccupations, ces résultats sonnent l'alarme de l'urgence d'agir sur la violence.

Un seul moyen se démarque comme ayant un **impact positif** : l'aide de collègues non enseignants : éducation spécialisée, psychoéducation, psychologue (42 %). Ainsi, que ce soit pour la prévention de la violence en milieu de travail ou pour soutenir le personnel enseignant, il ressort de cela que l'ajout de collègues spécialisés est nécessaire.

Formulaire de déclaration d'actes de violence / déclaration d'incident ou d'accident de travail

- **Deux personnes sur trois (68 %) ignorent** s'il existe un formulaire de déclaration spécifiquement dédié aux événements à caractère violent à leur établissement.
- **Seulement 56 %** des personnes répondantes jugent que le formulaire de déclaration d'incident ou d'accident de travail est facilement accessible à leur établissement.

Méthodologie

La consultation en ligne s'est tenue du 28 avril au 26 mai 2025 auprès des enseignantes et enseignants provenant des neuf syndicats affiliés à la FAE. Elle visait le personnel enseignant de tous les secteurs, soit à la formation générale des jeunes, à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle. Au total, 2 443 enseignantes et enseignants ont répondu à la consultation. La marge d'erreur associée à un échantillon probabiliste de cette taille est de 1,94 %, 19 fois sur 20.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent 65 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 500 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel à mj.nantel@lafae.qc.ca ou au 514 709-7763